



HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

HÉBERGEMENT

Une partie des enseignements vous seront dispensés sur les campus universitaires rennais (Université de Rennes 1 ou Rennes 2). Pour cette raison, une majorité des élèves trouvent plus agréable de vivre à Rennes, au cœur de la métropole étudiante.

Néanmoins, selon le département d'enseignement que vous intégrez, il peut y avoir plus (ou moins) de cours dispensés sur le campus de Ker Lann. Certains privilégient donc la proximité de l'école en vivant à Bruz, généralement au quartier Vert-Buisson, facilement accessible en bus et proche de tous commerces.

Si vous vous posez des questions, à ce sujet, n'hésitez pas à contacter les élèves via la page [Facebook Admissibles](#) ou par [e-mail](#).

En dehors du parc locatif privé, il existe plus de [18 résidences étudiantes](#) et [15 cités universitaires](#) dans l'agglomération de Rennes, ainsi que sur le campus de Ker Lann.

ADRESSES UTILES SUR RENNES :

Ville de Rennes

Service Habitat Social
19, rue de Chatillon, Immeuble B
BP 3126
35031 Rennes Cedex
Tél. : 02 23 62 16 30
www.rennes.fr

CROUS

7, place Hoche - CS 26428
35064 Rennes cedex
Tél. : 02 99 84 31 31
www.crous-rennes.fr

Et pour toutes les infos utiles,
www.crij-bretagne.com/logement

RESTAURATION

> Campus de Ker Lann

Un restaurant universitaire est présent sur le campus. Il est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 19h45. La cafétéria est ouverte du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30.

Le Forum vous offre également des services de restauration, de brasserie et de pizza, du lundi au vendredi de 8h30 à 21h00.

> En centre ville

La Cafétéria Paul Ricoeur (restaurant universitaire) en plein cœur du centre ville, à deux pas du CMI Rennes, vous offre des formules petit-déjeuner et des services de restauration le midi et le soir du lundi au vendredi de 7h30 à 21h.

Mise à jour le 20 août 2019



Trouver un logement

Guide Trouver un logement - Édition Bretagne 2019

Toutes les infos pour rechercher un logement à l'année ou temporaire, s'informer sur les aides et la législation, et repérer les adresses utiles en Bretagne.